

Accueil > S'informer > Actualité > ARGANOVA® 1 mg/mL, solution pour perfusion - (argatroban monohydraté) – Solution déjà diluée prête à l'emploi – Risque d'erreur médicamenteuse - Lettre aux professionnels de santé

ARGANOVA® 1 mg/mL, solution pour perfusion - (argatroban monohydraté) – Solution déjà diluée prête à l'emploi – Risque d'erreur médicamenteuse - Lettre aux professionnels de santé

29/05/2020



Information à l'attention / destination des médecins hospitaliers, dentistes hospitaliers, pharmaciens hospitaliers et infirmier(ère)s des services hospitaliers

Une nouvelle spécialité contenant de l'argatroban sera distribuée sur le marché français à partir du 1 juin 2020 : ARGANOVA 1 mg/mL, solution pour perfusion.

Il s'agit d'une spécialité destinée exclusivement au marché hospitalier.

L'argatroban est un agent anti thrombotique indiqué en tant qu'anticoagulant chez les adultes ayant une thrombopénie induite par l'héparine (TIH) de type II, nécessitant un traitement anti thrombotique par voie parentérale.

Cette nouvelle spécialité, ARGANOVA® 1 mg/mL, solution pour perfusion correspond à la mise sur le marché d'une solution déjà diluée donc prête à l'emploi, dont la concentration en argatroban est de 1mg/mL.

Jusqu'ici deux spécialités étaient disponibles sur le marché :

- ARGANOVA 100 mg/mL, solution à diluer pour perfusion en multidoses qui nécessite absolument une dilution préalable à son emploi (solution concentrée à 100mg/mL) ;
- ARGATROBAN ACCORD 1 mg/mL solution pour perfusion, solution également prête à l'emploi, car déjà diluée (solution concentrée à 1mg/mL)

Dans ce contexte de risque d'erreur médicamenteuse, l'ANSM a demandé au laboratoire AGUETTANT d'adresser une "lettre aux professionnels de santé". Vous y trouverez un tableau comparatif mettant en évidence les points de différenciations majeurs entre les deux spécialités AGUETTANT de la même gamme mais de concentrations et de manipulations différentes.

Lire aussi

- [ARGANOVA® 1 mg/mL, solution pour perfusion - \(argatroban monohydraté\) – Solution déjà diluée prête à l'emploi – Risque d'erreur médicamenteuse - Lettre aux professionnels de santé \(29/05/2020\)](#)  (197 ko)